



 **TRANSFAIR**

LES RENDEZ-VOUS DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE



Reprendre une entreprise : les solutions de financement de la Région Île-de-France

INTERVENANTS



Nicolas MARICHEZ

Chargé de mission à la Direction
des aides aux entreprises
Région Ile-de-France



Fara RAZANAJATOVO

Responsable Fonds de prêts régionaux
et Structures d'hébergement
Initiative Île-de-France



FAVORISER LA TRANSMISSION DES TPE-PME, UN ENJEU STRATÉGIQUE

Constat : Un marché de la transmission d'entreprise défaillant

L'âge du dirigeant justifierait la cession de 185 000 entreprises dont 170 000 TPE par an. Seules 60 000 entreprises sont mises sur le marché chaque année.

Sur 60 000 entreprises mises en vente chaque année, la moitié sont cédées et l'autre moitié disparaît, conduisant à la destruction de près de 37 000 emplois par an.



Enjeu : Fluidifier le marché de la transmission d'entreprise, un levier pour l'investissement et l'emploi

Augmenter les chances de réussite des transmissions en IDF, avec maintien des emplois et préservation des savoir-faire stratégiques

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT RÉGIONALES ADAPTÉES AUX BESOINS

#jereprends

Entrepreneur #LEADER
Fonds Régional de Garantie

#jedéveloppe

TP'up
PM'up
Innov'up
Prêt Croissance TPE
Prêt Rebond

LE DISPOSITIF REGIONAL Entrepreneur #LEADER

Avec la Région Île-de-France


 #jereprends

Le parcours unique de la création / reprise d'entreprise

Grâce à ce dispositif, créer ou reprendre une entreprise ne rime plus avec parcours du combattant.

La Région Ile-de France et ses partenaires s'unissent pour accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise sur le chemin de la réussite !

1. **Bâtir mon projet**
 2. **Financer mon projet**
 3. **Piloter mon entreprise**
- 

Entrepreneur #LEADER

1. Bâtir mon projet

Jusqu'à 10h
de conseil

#jereprends

Avec l'aide de conseillers en création reprise d'entreprise, vous pourrez :

- finaliser votre **étude économique**,
- structurer votre **plan de financement** et formaliser votre **business plan**,
- choisir votre statut juridique, fiscal et social,
- tester la **viabilité** de votre projet de reprise,
- être aidé à **formaliser et présenter** votre dossier à des partenaires.

Entrepreneur #LEADER

2. Financer mon projet



#jereprends

Un accompagnement pour :

- **obtenir des informations sur l'offre de financement et l'éligibilité de votre projet** (réunions collectives, rendez-vous individuels),
- **structurer financièrement votre projet à travers l'analyse du business plan** (aspects financiers, humains, marketing, comptables, juridiques, etc.) et le passage devant un comité d'agrément,
- **mobiliser un financement** (microcrédit, garantie bancaire ou prêt d'honneur) et un concours bancaire si nécessaire

Entrepreneur #LEADER

2. Financer mon projet



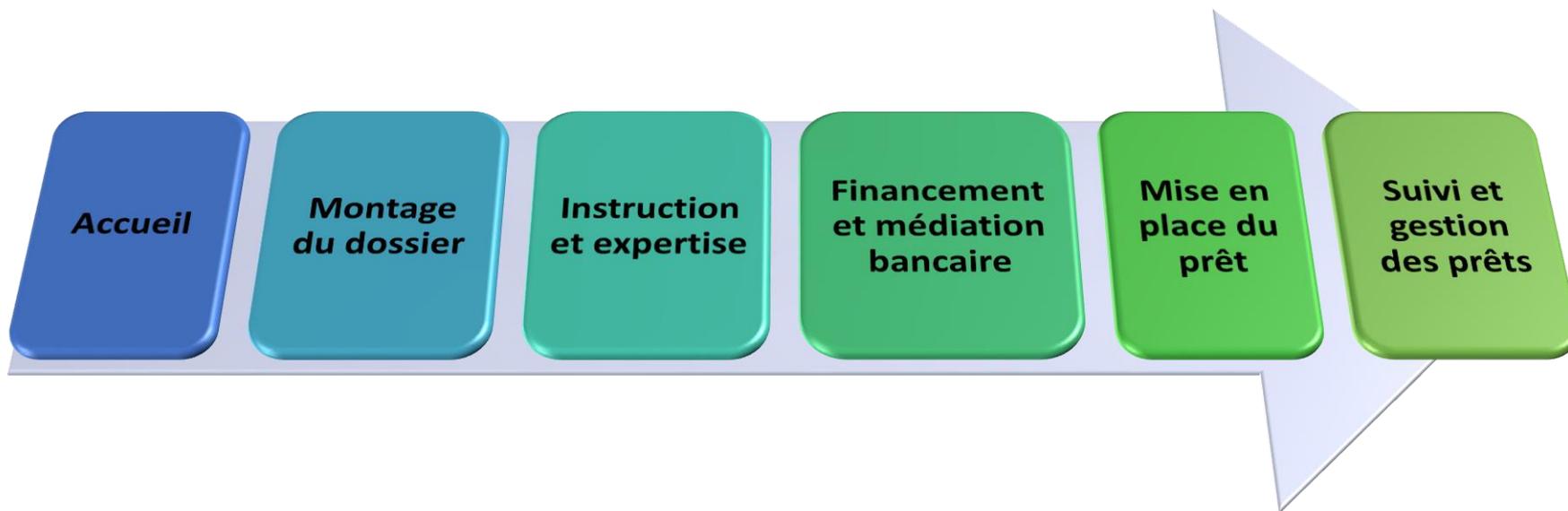
#jereprends

	Adie	France Active	Initiative France		Réseau Entreprendre
Cibles	TPE qui n'ont pas accès au crédit bancaire	TPE	TPE-PME	Entreprises innovantes technologiques	PME créant au moins 5 emplois à 3 ans
Outils financiers	Microcrédit et prêt d'honneur jusqu'à 12 000 €	Garantie bancaire	Prêt d'honneur jusqu'à 75 000 €	Prêt d'honneur jusqu'à 120 000 €	Prêt d'honneur jusqu'à 50 000 €

Entrepreneur #LEADER

2. Financer mon projet

#jereprends



Entrepreneur #LEADER

3. Piloter mon entreprise



#jereprends

Pour bien **lancer la croissance** de votre entreprise, vous pouvez profiter d'un **accompagnement les 3 premières années**.

Un conseiller de notre réseau de partenaires vous accompagnera pour :

- construire le **pilotage efficace** de votre entreprise,
- mettre en œuvre votre **action commerciale**,
- développer votre **réseau** et vos **opportunités d'affaires**,
- effectuer des **recrutements** pertinents,
- **sécuriser le développement** de votre activité,
- développer vos **compétences entrepreneuriales**.

Les moyens proposés :

- des rendez-vous d'étape réguliers et un bilan personnalisé en fin de parcours,
- des ateliers animés par des experts pour partager avec vos pairs,
- un accès privilégié aux réseaux et aux solutions des partenaires.

FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE

Sécurisez la transmission/reprise

*Une aide en partenariat avec Bpifrance

#jereprends

- **Pour qui ?**
Les **TPE-PME d'Île-de-France**
- **Pour quoi ?**
Faciliter/sécuriser le financement du rachat de fonds de commerce ou de parts sociales, en limitant le montant de la caution solidaire du dirigeant demandée par la banque pour **garantir un prêt**
- **Combien ?**
Jusqu'à 70 % du montant de la caution solidaire demandée au dirigeant d'entreprise
- **Comment ?**
La sollicitation du Fonds Régional de Garantie est directement réalisée par l'établissement bancaire.

LES AIDES TP'UP ET PM'UP

Pour poursuivre la stratégie
d'investissement du repreneur

#jedéveloppe

- **Une subvention pour financer sa stratégie de croissance :**
 - jusqu'à **55 000€** pour TP'up
 - jusqu'à **250 000€** pour PM'up
- **Simplicité :** **candidature en ligne**, instruction au **fil de l'eau**, l'aide s'ajuste au projet
- **Critères de sélection :** **viabilité financière** de l'entreprise, pertinence de la **stratégie**, potentiel **de création d'emplois**, potentiel de **développement international**, contribution du projet au développement de **l'Île-de-France**
- **Suivi :** un chargé de mission réalise le **diagnostic du projet** de l'entreprise et l'accompagne durant sa mise en œuvre

Retrouvez toutes les informations sur ces aides sur :

www.iledefrance.fr/tpup ou sur www.iledefrance.fr/pmup

TP'UP

Faîtes décoller votre TPE !



#jedéveloppe

- **Pour qui ?**

Les **TPE franciliennes** de moins de 10 salariés, réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires et au bilan et porteuses d'une **stratégie de croissance**.

Dispositif récemment **ouvert aux entreprises artisanales n'ayant pas de salarié**.

98 bénéficiaires en 2018 sur 253 demandes (38,7%).

- **Pour quoi ?**

Financer un plan de développement sur 12 à 18 mois intégrant des investissements matériels et immatériels, du conseil, des actions de développement international (conseil, V.I.E., salons internationaux...)

- **Combien ?**

Une subvention allant **jusqu'à 55 000€**. Subvention moyenne : 34K€

Délai moyen de traitement : 2 à 4 mois ;

Délai de versement suite à un appel de fonds : 3 à 4 mois

- **Comment ?**

Un dossier de candidature est à déposer en ligne sur : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>

Examen de la demande d'aide au fil de l'eau. **Les meilleurs projets sont retenus** à l'issue d'un processus de sélection à partir des pièces transmises. La notice technique, le guide du candidat et le règlement d'intervention sont disponibles sur www.iledefrance.fr/tpup

PM'UP

Menez votre PME vers les sommets !



#jedéveloppe

- **Pour qui ?**

Les **PME franciliennes** ayant entre 5 salariés et 250 salariés, réalisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et un bilan < 43 M€ et porteuses d'une stratégie de croissance.

142 bénéficiaires en 2018 sur 430 demandes (33%).

- **Pour quoi ?**

Financer des actions d'investissement, de brevets, de conseil, de développement international et de recrutement de cadres

- **Combien ?**

Une subvention de **250 000€ maximum** - Subvention moyenne : 154 K€

Délai moyen de traitement : 4 à 6 mois

Délai de versement suite à un appel de fonds : 3 à 4 mois

- **Comment ?**

Un dossier de candidature est à déposer en ligne sur : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>

L'examen de la demande d'aide se fait au fil de l'eau. **Les meilleurs projets sont sélectionnés, après diagnostic, par un jury composé de personnalités qualifiées** (élus, entrepreneurs, financeurs, experts, pôles de compétitivité).

INNOV'UP

Faites éclore vos projets d'innovation !

*Une aide en partenariat avec Bpifrance



#jedéveloppe

- **Pour qui ?**

Les TPE, PME, ETI, y compris les structures qui relèvent de l'économie sociale et solidaire, peuvent bénéficier d'Innov'up.

- **Pour quoi ?**

Innov'up soutient les entreprises innovantes dans toutes les phases du **passage de l'idée à la commercialisation** :

Faisabilité / Développement / Prototypage / Expérimentation

et s'adresse aux projets d'innovation de produits, de procédés, de services, aux innovations sociales.

- **Combien ?**

Une subvention de 30 000 € à 500 000€ complétée par une **avance remboursable** ou un prêt jusqu'à **3 000 000 €**

- **Comment ?**

Un dossier de candidature est à déposer en ligne sur : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>
L'examen de la demande d'aide est effectuée par la **délégation régionale de Bpifrance de votre département.**

PRÊT CROISSANCE TPE

Bouclez votre plan de financement

*Une aide en partenariat avec Bpifrance

#jedéveloppe

- **Pour qui ?**

Les **petites PME, de plus 3 ans et ayant 3 à 50 salariés** financièrement saines, avec un résultat net positif au dernier bilan connu.

- **Pour quoi ?**

Compléter le financement d'investissements matériels et immatériels ainsi que l'augmentation du besoin en fonds de roulement.

- **Combien ?**

Un **prêt entre 10 000 et 50 000 €** sur 5 ans, associé à un prêt bancaire, à un financement participatif ou à un apport en capital, avec un différé de remboursement d'un an sans caution personnelle du dirigeant.

- **Comment ?**

Dépôt des candidatures tout au long de l'année en ligne sur :
pretcroissancetpe-iledefrance.bpifrance.fr

PRÊT REBOND

Renforcez votre trésorerie
fragilisée par la crise

*Une aide en partenariat avec Bpifrance

#jedéveloppe

- **Pour qui ?**

Les **TPE-PME** de plus d'un an (hors entreprises individuelles).

- **Pour quoi ?**

Couvrir vos besoins de trésorerie face aux **difficultés conjoncturelles** générées par la **crise sanitaire** (activité à l'arrêt, annulation et décalage de commandes, allongement des délais...).

- **Combien ?**

Un **prêt d'un montant de 10 000 € à 300 000 €** (max 25% du CA), à **taux zéro, sans garantie**, à rembourser sur 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement

- **Comment ?**

Dépôt des candidatures en ligne sur : <https://pret-rebond.iledefrance.fr/>

LA PAROLE EST À VOUS !

Séance questions - réponses

avec

Nicolas MARICHEZ

Chargé de mission à la Direction
des aides aux entreprises
Région Ile-de-France



Fara RAZANAJATOVO

Responsable Fonds de prêts régionaux
et Structures d'hébergement
Initiative Île-de-France



MERCI DE VOTRE
ATTENTION